



**RAPPORT CONCERNANT LES AVANTAGES
PAYÉS AUX MINISTRES
EN VERTU DES POLITIQUES
SUR LES AVANTAGES MINISTÉRIELS
POUR L'EXERCICE FINANCIER
SE TERMINANT LE 31 MARS 2023.**

La Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif, L.Nun. 2002, c.5,

36. (2) Rapport annuel du premier ministre ou de la première ministre

Au cours de chaque exercice financier, le premier ministre ou la première ministre dépose devant l'Assemblée législative un rapport

- (a) établissant toute politique établie en vertu du paragraphe 33.1 (2) au cours de l'exercice financier précédent;
- (b) indiquant les sommes payées aux termes d'une politique établie en vertu du paragraphe 33.1 (2) au cours de l'exercice financier précédent à titre d'allocations, de frais ou d'avantages à quiconque a été membre du Conseil exécutif au cours de cet exercice financier.

Aucune politique n'a été établie selon le paragraphe 33.1 (2) au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Le paragraphe 3.2 (1) des Politiques sur les avantages ministériels, Remboursement des frais pour un logement provisoire à Iqaluit (6) prévoit que :

« les ministres qui continuent de maintenir une résidence principale dans une collectivité autre qu'Iqaluit ou Apex pendant la période de leur mandat au Conseil des ministres sont admissibles au remboursement des coûts engagés pour maintenir une résidence à Iqaluit. Cela comprend les frais de location, de chauffage, d'électricité et de services publics pour un logement provisoire qu'ils occupent à Iqaluit, moins les revenus de location, s'il y a lieu, qu'ils reçoivent pour leur résidence principale. »

Les avantages suivants ont été payés selon cette politique au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023 :

Membre	Total des avantages payés pour 2022-2023	Total des avantages payés pour 2021-2022
Hon. Joe Savikataaq	S.O.	39 779,10 \$
Hon. Margaret Nakashuk	66 426,41 \$	60 552,80 \$
Hon. Jeannie Ehaloak	S.O.	25 862,91 \$
Hon. Lorne Kusugak	39 237,58 \$	31 312,42 \$
Hon. Joanna Quassa	39 444,28 \$	15 898,67 \$
Hon. Craig Simailak	41 602,23 \$	S.O.
Hon. Pamela Gross	80 980,70 \$	17 696,08 \$
Hon. John Main	69 284,60 \$	24 185,52 \$
TOTAL	336 975,80 \$	215 287,50 \$

Le paragraphe 5.4 (1) des Politiques sur les avantages ministériels, Déplacement au domicile (10) prévoit que :

« les ministres qui représentent une circonscription autre qu'Iqaluit, et relocalisé(e)s à Iqaluit peuvent réclamer des allocations pour déplacements à leur domicile pour eux-mêmes, leur conjoint et leurs enfants à charge entre leur circonscription et Iqaluit. »

Membre	Total des avantages payés pour 2022-2023	Total des avantages payés pour 2021-2022
Hon. Joe Savikataaq	0 \$	10 974,99 \$
Hon. Margaret Nakashuk	10 674,99 \$	8 084,21 \$
Hon. Jeannie Ehaloak	0 \$	4 152,87 \$
Hon. Lorne Kusugak	9 080,19 \$	2 049,75 \$
Hon. Joanna Quassa	18 623,86 \$	6 792,06 \$
Hon. Craig Simailak	9 117,01 \$	S.O.
Hon. Pamela Gross	25 692,01 \$	5 223,07 \$
Hon. John Main	36 469,15 \$	1 439,02 \$
TOTAL	109 657,21 \$	38 715,97 \$

Ventilation des déplacements au domicile des ministres pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

<u>Membre</u>	<u>Déplacement au domicile Nb de voyages</u>	<u>Total</u>	<u>Déplacements des personnes à charge Nb de voyages</u>	<u>Total</u>
Hon. Margaret Nakashuk	10	5 728,91 \$	9	4 946,08 \$
Hon. Lorne Kusugak	4	5 702,98 \$	2	3 377,21 \$
Hon. Joanna Quassa	7	9 285,06 \$	7	9 338,80 \$
Hon. Craig Simailak	10	9 117,01 \$	0	0 \$
Hon. Pamela Gross	4	13 778,80 \$	4	11 913,21 \$
Hon. John Main	3	15 072,84 \$	3	21 396,31 \$

Le paragraphe 2.3 (2) des Politiques sur les avantages ministériels, Remboursement des dépenses engagées pour établir, conserver ou dissoudre des fiducies sans droit de regard (22) prévoit que :

« les ministres peuvent être remboursé(e)s pour des dépenses raisonnables engagées pour établir, conserver et dissoudre des fiducies sans droit de regard jugées nécessaires par le ou la commissaire à l'intégrité. Les conjoint(e)s et les enfants à charge n'ont pas droit à un remboursement.

Aucun(e) ministre n'a établi de fiducie sans droit de regard au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Au titre des avantages payés par l'employeur, les ministres ont reçu les avantages ministériels suivants :

La part de l'employeur relative au Régime de soins de santé de la fonction publique, au Régime d'invalidité de longue durée et au Régime d'assurance pour les cadres de gestion de la fonction publique payée pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023 :

Membre	Montant total des primes versées par le GN en 2022-2023	Montant total des primes versées par le GN en 2021-2022
Hon. P.J. Akeeagok	S.O.*	S.O.*
Hon. Pamela Gross	S.O.*	S.O.*
Hon. Joanna Quassa	S.O.*	S.O.*
Hon. Margaret Nakashuk	S.O.*	S.O.*
Hon. Lorne Kusugak	S.O.*	S.O.*
Hon. David Joanasié	S.O.*	S.O.*
Hon. David Akeeagok	S.O.*	S.O.*
Hon. John Main	S.O.*	S.O.*
TOTAL	S.O.*	Montant total des primes versées par le GN en 2022-2023

*Les avantages payés par l'employeur sont désormais inscrits au budget de l'Assemblée législative

Le paragraphe 5.3 (2) des Politiques sur les avantages ministériels, Déplacement du conjoint (11) prévoit que :

« sur approbation du premier ministre ou de la première ministre, les ministres peuvent inviter leur conjoint(e)/époux(se) à voyager avec eux aux frais du gouvernement sur des vols réguliers à condition que l'objectif du voyage réponde à l'un ou l'autre des critères suivants :

- a. la présence du ou de la ministre est requise ou attendue dans le cadre de l'exécution de ses responsabilités ministérielles ou de son portfolio;
- b. le protocole dicte que le conjoint(e)/époux(se) accompagne le ou la ministre. »

Membre	Total des avantages payés pour 2022-2023	Total des avantages payés pour 2021-2022
Hon. P.J. Akeeagok	S.O.	S.O.
Hon. Joe Savikataaq	S.O.	S.O.
Hon. Patterk Netser	S.O.	S.O.
Hon. Pamela Gross	S.O.	S.O.

Hon. Adam Lightstone	S.O.	S.O.
Hon. Joanna Quassa	S.O.	S.O.
Hon. Margaret Nakashuk	S.O.	S.O.
Hon. Jeannie Ehaloak	S.O.	S.O.
Hon. Lorne Kusugak	S.O.	S.O.
Hon. Elisapee Sheutiapik	S.O.	S.O.
Hon. George Hickey	S.O.	S.O.
Hon. David Joanasi	S.O.	S.O.
Hon. David Akeeagok	S.O.	S.O.
Hon. John Main	S.O.	S.O.
Total	0 \$	0 \$

Les **allocations de représentation ministérielles (13)** suivantes ont été versées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 :

Membre	Total des avantages payés pour 2022-2023	Total des avantages payés pour 2021-2022
Hon. P.J. Akeeagok	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. Joe Savikataaq	S.O.	1 323,29 \$
Hon. Margaret Nakashuk	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. Pamela Gross	176,71 \$	1 500,00 \$
Hon. Adam Lightstone	S.O.	1 500,00 \$
Hon. Joanna Quassa	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. Jeannie Ehaloak	S.O.	1 323,29 \$
Hon. Lorne Kusugak	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. George Hickey	S.O.	1 323,29 \$
Hon. David Joanasi	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. David Akeeagok	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. John Main	1 500,00 \$	1 500,00 \$
TOTAL	10 676,71 \$	17 469,87 \$